



La mise en place d'un achat groupé
pour le matériel et l'installation de stationnements vélo

Du vélo à l'arceau

Des box vélos sécurisés, robustes et durables

Pour encourager l'usage du vélo au quotidien, il est essentiel de proposer des **solutions de stationnement sûres, pratiques et durables**. Dans le cadre de l'achat groupé organisé par le GAL Jesuishesbignon.be, une attention particulière a donc été portée à la **qualité technique des box vélos sécurisés**.



L'objectif est simple : garantir des équipements **résistants dans le temps, adaptés à l'espace public et réellement sécurisants** pour les utilisateurs.

Une structure robuste et résistante

Les box devront être conçus avec une **structure en acier de qualité structurale (minimum S235)**, garantissant une grande solidité face aux contraintes de l'espace public.

Les profils porteurs présenteront une **épaisseur minimale de 2 mm**, tandis que les parois seront réalisées en **tôle d'acier d'au moins 2 à 2,5 mm**. Ce niveau d'exigence permet d'assurer une **résistance élevée au vandalisme et à l'usage intensif**.

Pour assurer leur longévité, tous les éléments métalliques devront bénéficier d'une **protection anticorrosion renforcée** :

- galvanisation à chaud conforme à la norme EN 1461
- revêtement thermo laqué de finition.

Cette double protection garantit une **excellente résistance aux intempéries, aux UV et au vieillissement**.

La toiture des box sera réalisée en **tôle d'acier galvanisé ou matériau équivalent**, avec une épaisseur minimale de 0,6 mm.

Elle devra assurer :

- une **étanchéité complète**
- une **évacuation efficace des eaux de pluie**
- une **résistance aux vents et aux conditions climatiques**.

Ces caractéristiques permettent de protéger efficacement les vélos, y compris les **vélos électriques**, de plus en plus utilisés. La structure rigide du toit permettra lors de l'ouverture une protection contre la pluie de l'utilisateur lorsqu'il fixe son vélo.

Un système modulaire

Les box proposés devront être **modulaires**; permettant d'assembler plusieurs box afin d'adapter facilement la capacité de stationnement. Cette modularité facilite **l'extension future des installations**, si la demande augmente.

Confort d'utilisation et ergonomie

Chaque emplacement devra permettre de stationner facilement un **vélo classique ou un vélo électrique**.

Les box devront notamment offrir :

- une **profondeur utile d'environ 2 à 2,3 mètres**
- un **espacement suffisant entre vélos (minimum $\pm$ 35 cm)**
- un accès simple et fluide pour les utilisateurs.

Ces dimensions garantissent une **utilisation confortable et adaptée aux vélos modernes**, souvent plus volumineux.

En plus...

- 🚲 Chaque emplacement comportera également un **point d'attache interne**, permettant de sécuriser le cadre du vélo à l'intérieur du box.

- 🚲 Les équipements seront **fixés sur fondation en béton**, à l'aide d'ancrages robustes (minimum M12). Cette fixation garantit une **stabilité parfaite et une résistance aux tentatives d'arrachement**.
- 🚲 Les boxes existent en **version 6 places**, à favoriser si l'espace le permet (différence mineure des prix et dimensions).
- 🚲 Les box pourront également être **personnalisés** afin de s'intégrer harmonieusement dans l'espace public : choix de **couleurs RAL**, intégration d'une **signalétique** ou d'un habillage graphique.
- 🚲 Enfin, les fournisseurs devront garantir une **disponibilité des pièces de rechange pendant au moins 10 ans**,
- 🚲 Le système de fermeture sécurisée est abordée dans une autre fiche.

Le prix ?

Un box 5 places, pose comprise, coûte environ 6.000 euros TVAC.

🚲 Des box sécurisés de qualité sont une condition essentielle pour encourager l'usage du vélo au quotidien.

Grâce à ces exigences techniques, l'achat groupé vise à offrir des solutions **robustes, sûres et durables**, adaptées aux besoins des communes, entreprises et organisations du territoire.



En collaboration avec les communes de
Amay, Awans, Berloz, Donceel, Faimés,
Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye,
Remicourt, Verlaine,
Villers-le-Bouillet et Waremmé.